

VILLE DE BELLE-BAIE

RÉUNION À SESSION D'INFORMATION

COMPTE RENDU

Le 28 mars 2023

18 h 30

Salle de réunion à l'édifice municipal de Petit-Rocher

Présents / présentes :

D. Guitard, maire

J.-G. Grant, maire suppléant

R. Arseneau, conseiller

A. Bard-Lavigne, conseillère

O. Dilhac, conseiller

C. Doucet, conseiller

G. Frenette, conseiller

M. Larivière, conseillère

Annik Noël, conseillère

J. Olivier, conseiller

P. Fongemie, directeur général

W. St-Laurent, greffière municipale

M. Courtin, directrice des services administratifs et initiatives corporatives

M.-A. Godin, directeur Services aux citoyens

V. Poirier, gestionnaire de la croissance et du développement

D. Boudreau, secrétaire de direction et greffière adjointe

R. Leblanc, surintendant des bâtiments et des véhicules

1. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts déclaré.

2. PRÉSENTATIONS :

2.1 – Club VTT Chaleur

M. Daniel Rioux, fais une présentation aux membres du conseil, au nom du Club VTT Chaleur.

Il donne un aperçu des accomplissements, des projets réalisés et des priorités du Club VTT Chaleur.

En termes d'appui le club demande que les résidents, membres du Club VTT Chaleur, soient permis de circuler sur la voie publique pour accéder aux sentiers de VTT. Le club demande d'avoir accès aux restaurants et essences. Le club a identifié certaines routes dans tous les secteurs de la municipalité.

Il demande également que la municipalité ratifie deux motions qui sont renouvelables tous les ans et pour une lettre d'appui pour modifier le sentier dans la région de Madran – Pointe-Verte.

Le maire questionne si les utilisateurs de VTT sont protégés par les assurances de Quad NB lorsqu'ils roulent sur les chemins publics? M. Rioux avise que les membres sont assurés par les assurances de Quad NB.

Ce point sera discuté par les membres du conseil dans une réunion ultérieure.

3. SESSION D'ORIENTATION :

4.2 – Les médias sociaux – par Pascale Paulin (Forté Communication Inc.)

Madame Paulin donne une session d'orientation sur les médias sociaux; comment l'utiliser efficacement.

Elle donne un aperçu de l'utilisation des médias sociaux, des types d'appareils branchés, les raisons principales d'utilisations de l'internet, les plateformes de médias sociaux les plus utilisées, les profils démographiques des usagers et le temps passé d'utilisation d'application de médias sociaux.

Elle identifie les différences entre les utilisations personnelles versus les utilisations organisationnelles, protéger l'image de la municipalité et comment utiliser les médias sociaux en tant qu'élément de stratégie. Elle donne également des trucs pour gérer des crises sur les médias sociaux.

Les membres du conseil remercient Madame Paulin pour la session.

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance fut levée à 20 h 42.

X

Wanda St-Laurent
Greffière municipale